



Conditions Particulières applicables aux promotions valables

du 15 juin au 31 juillet 2018 inclus

Les présentes Conditions Particulières complètent les Conditions Générales. En cas de contradiction entre celles-ci, les Conditions Particulières prévalent.

Promotion sur les offres mobiles

1. **Avantage :**

Chaque nouveau Client souscrivant un abonnement mobile au cours de la période de validité de la promotion (c'est-à-dire jusqu'au 31 juillet 2018), bénéficiera de deux (2) fois plus de data et de minutes d'appels jusqu'au 31 août 2018 inclus.

2. **Conditions :**

Peut bénéficier de la promotion : tout Client consommateur (B2C) ou SOHO souscrivant un abonnement mobile (à partir d'un forfait mobile JOIN M) au cours de la période de validité de la promotion et ayant opté pour :

- 12 mois d'engagement minimum ;
- 24 mois d'engagement minimum en cas d'achat d'un mobile subventionné.

3. **Période de validité :**

La promotion s'applique à tout nouveau Contrat mobile conclu auprès de JOIN Experience SA entre le 15 juin et le 31 juillet 2018 inclus.

Montant à payer lors de la souscription et l'achat d'un mobile subventionné :

- Le prix promotionnel du mobile ;
- La première mensualité du forfait mobile ;
- Un mois de financement du mobile.

Les Clients reconnaissent et acceptent qu'ils sont tenus de remplir les conditions mentionnées ci-dessus pendant toute la durée de leur Contrat. À défaut, après notification du Client, JOIN Experience SA se réserve le droit d'annuler la promotion pour la durée restante.